



*Parliamentary Centre
Le Centre parlementaire*

**41E RAPPORT ANNUEL
2008 - 2009**

Centre Parlementaire
255 rue Albert, Suite 802
Ottawa, ON K1P 6A9
T.: (613) 237-0143 F: (613) 235-8237
C: parlcent@parl.gc.ca
I: www.parlcent.ca

QUI NOUS SOMMES

Le Centre parlementaire est un organisme canadien sans but lucratif qui s'est donné pour mission d'améliorer l'efficacité des assemblées représentatives dans le monde entier.

Depuis plus de trente ans au service des parlements et des assemblées législatives, le Centre parlementaire a été fondé en 1968 pour renforcer les capacités du parlement du Canada. Il est devenu depuis un chef de file mondial en matière de développement parlementaire et apporte un soutien aux institutions démocratiques en Asie, en Afrique, en Amérique latine, en Europe de l'Est et au Moyen-Orient.

“Célébrons 40 ans au service des parlements et de la gouvernance démocratique”

“Celebrating 40 Years: Engaging Parliaments, Promoting Democratic Governance”

T A B L E D E S M A T I È R E S

PARTIE I: MESSAGES	2
MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	2
MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE ET DIRECTRICE GÉNÉRALE	3
PARTIE II: POINTS SAILLANTS DU PROGRAMME EN 2008-2009	4
A. Promouvoir le leadership du Canada pour le soutien de la démocratie	4
B. Approfondir l'engagement en Afrique	6
C. Consolider les acquis en Asie et en Europe de l'Est	9
D. Se tailler une place dans les Amériques	11
E. Développer des partenariats avec les réseaux parlementaires	12
PARTIE III: GESTION CORPORATIVE – AMÉLIORER NOTRE CAPACITÉ INTERNE	
PARTIE IV: 2008-2009 <i>AUDITED FINANCIAL STATEMENTS</i> (NOTE: DOCUMENT SÉPARÉ)	
PRÉSIDENTE D'HONNEUR, MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, PERSONNEL ET ASSOCIÉS DU CENTRE PARLEMENTAIRE	

PARTIE I: MESSAGES

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



L'année a été remplie d'écueils et de défis pour le Centre parlementaire. Pendant l'exercice 2008-2009, nous avons célébré notre 40e anniversaire, en soulignant notre contribution au développement parlementaire au Canada et à l'internationale en faisant la promotion du leadership du Canada dans le développement de la démocratie. Parallèlement, il y a eu des transformations car nous avons été confrontés à des changements importants dans la conjoncture économique. De plus, les changements dans les programmes et politiques publiques ont eu des incidences sur notre structure organisationnelle, notre modèle opérationnel et notre prestation des programmes.

Les bouleversements économiques en 2008 nous ont forcés à nous réinventer. Comme bon nombre d'organisations non gouvernementales, nous avons ressenti l'impact des restrictions financières de nos sources de financement. L'incertitude et le flou entourant l'élaboration de nouveaux projets et le renouvellement des projets existants dans cette conjoncture ont mis à rude épreuve les valeurs du Centre et sa capacité à être un instrument de mise en œuvre des politiques canadiennes en appui au processus de démocratisation dans les pays en transition et les États fragiles à travers le monde. Selon notre évaluation stratégique de la situation mondiale, la contribution du Canada au développement de la démocratie à l'échelle internationale demeure nécessaire et est toujours bien accueillie. Il y a autant de demandes placées pour de l'appui au renforcement de la capacité institutionnelle, y compris celle du parlement, de la part des pays en développement. De même, les pays donateurs et les organismes multilatéraux exigent plus de transparence et d'imputabilité et de prise en charge des pays receveurs à l'égard de l'aide au développement et comptent sur les parlements, par l'entremise de leurs fonctions de contrôle et de suivi, pour participer à l'effort mondial dans le but d'accroître l'efficacité de l'aide.

Les membres du conseil d'administration se joignent à moi et ont la même détermination à poursuivre la mission du Centre parlementaire. Celle-ci consiste à renforcer les parlements en tant qu'institutions efficaces pour assurer la gouvernance démocratique et renforcer la capacité des parlementaires à remplir adéquatement et efficacement leurs rôles dans le cadre du processus législatif, celui de la représentation et du contrôle et suivi. Nous remercions notre personnel dévoué qui travaille d'arrache-pied en vue d'atteindre les objectifs du Centre et qui travaille à développer ses programmes dans ces moments difficiles.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Michael Murphy', written in a cursive style.

Michael Murphy
Président du conseil

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE ET DIRECTRICE GÉNÉRALE



Adaptation. Consolidation. Renaissance. Ce sont les termes qui dépeignent le mieux les accomplissements du Centre en 2008-2009. Nous avons fait face à des défis financiers de taille qui nous ont obligés à 1) clarifier notre mission, 2) examiner nos stratégies vis à vis de la prestation des programmes, 3) moderniser nos systèmes de gestion et 4) établir de nouveaux partenariats et de nouvelles alliances tout en préservant notre avantage concurrentiel et stratégique comme seule et unique organisation non gouvernementale (ONG) canadienne spécialisée en développement parlementaire. Nous avons réalisé des progrès importants vers l'atteinte de notre objectif qui consiste à s'assurer que le Centre demeure pertinent dans cette conjoncture de changement.

Le Centre a souligné son 40e anniversaire en décembre 2008 en organisant une table ronde dont le thème était « *Celebrating the Gains of Democracy, Confronting the Challenges* » (Célébrons les progrès de la démocratie et relevons les défis) afin de mettre en valeur le rôle de plusieurs institutions et organisations non gouvernementales (ONG) qui font progresser le programme canadien de soutien de la démocratie. Ce dialogue, appuyé par le « Centre pour l'innovation dans la gouvernance internationale » (CIGI) par l'entremise de « *Governance Village* », était un élément important des nombreux efforts déployés par le Centre prônant que le renforcement de la capacité institutionnelle est une composante essentielle des programmes démocratiques d'aide au développement du Canada.

Les projets du Centre en matière de renforcement parlementaire demeurent générateurs d'idées, de réflexions et d'expériences sur le renforcement des capacités institutionnelles pour une bonne gouvernance. Le soutien et la collaboration avec les parlements dans la prise en charge de leurs rôles de suivi et de contrôle budgétaire est un champ de spécialisation grandissant au Centre, ainsi que la promotion de l'égalité entre les Femmes et les Hommes (ÉFH) et la participation des femmes à la vie politique. Ces thèmes sont plus accentués dans nos projets en Afrique.

L'aide technique et le soutien à la réforme législative et au soutien stratégique, ainsi que la formation des parlementaires et du personnel parlementaire sont toujours en demande et constituent les principaux axes d'intervention de nos projets en Chine, au Cambodge, au Pakistan, en Haïti et en Serbie. Notre appui constant à ces démocraties en développement et celles des pays émergents sont autant de défis à relever pour le Centre. Notre modèle opérationnel de financement lié strictement aux projets ne tient plus en raison des restrictions économiques et des nouvelles orientations et priorités des bailleurs de fonds internationaux. Il est donc essentiel, à l'avenir, de trouver d'autres sources de financement.

Nous nous adaptons à de nouvelles réalités. Nous nous assurons de développer de nouveaux partenariats et de nouvelles alliances stratégiques sur le long terme tout en apportant des améliorations à nos systèmes de gestion. De la même façon, nous croyons à l'importance du rôle du Canada et de notre travail de soutien à la démocratie à l'échelle internationale.

Je profite de l'occasion pour remercier les membres du conseil d'administration pour leurs conseils et support stratégiques en ces temps difficiles et les membres de notre personnel pour leur passion et leur engagement à l'égard de notre mission.

A handwritten signature in cursive script that reads "Amelita A. Armit".

Amelita A. Armit

Présidente et directrice générale

PARTIE II: POINTS SAILLANTS DU PROGRAMME EN 2008-2009

A. PROMOUVOIR LE RÔLE DE LEADERSHIP DU CANADA POUR LE SOUTIEN DE LA DÉMOCRACIE

A l'occasion de son quarantième (40ième) anniversaire, le Centre parlementaire canadien en partenariat avec « Gouvernance Village », a réalisé un forum de discussion par voie électronique et une table ronde portant sur les défis que comportent le soutien au développement à l'internationale. Les initiatives ont permis de réunir, en ligne ou en personne, des professionnels du développement démocratique dans la société canadienne et la société civile internationale, des universitaires, des parlementaires et des représentants du gouvernement en vue de faire part de leurs points de vue au sujet de trois thèmes : améliorer les résultats du programme d'aide à la démocratie ; instaurer une coopération internationale efficace et mobiliser les ressources adéquates pour assurer la prestation efficace de l'aide.

Le forum de discussion par voie électronique et la table ronde tombaient à point nommé en regard du support international à la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'Aide. Dans le contexte canadien, les sujets de discussion étaient très à propos à cause de trois récents développements en matière de politique tels que : le dépôt du rapport daté de juillet 2007 et intitulé « Renforcer le rôle du Canada dans le soutien international du développement démocratique » par le Comité permanent des affaires étrangères et du développement international de la Chambre des communes, la formalisation de l'endossement du gouvernement du Canada à la création du « Conseil démocratique canadien » formé du gouvernement canadien et d'organisations non gouvernementales œuvrant dans le support au développement démocratique et la déclaration officielle de la volonté du gouvernement (dans le discours du Trône le 19 novembre 2008) de mettre en place une agence impartiale faisant la promotion de la démocratie.

Lors de la table ronde tenue sur la colline parlementaire et portant sur le thème « *Celebrating the Gains of Democracy, Confronting the Challenges* » (Célébrons les progrès de la démocratie et relevons les défis), les participants ont soumis des recommandations en vue de renforcer le soutien du Canada à la démocratie.

Mesures en vue de renforcer le soutien du Canada à la démocratie

Le Canada doit énoncer clairement et de manière convaincante et distincte pourquoi et comment il appuie la démocratie à l'étranger, y compris les principes qui orientent son appui. À cet égard, les messages clés suivants sont ressortis des discussions :

Un nouvel énoncé

1. Mesurer l'impact positif dans la vie des gens. La démocratie n'est pas une fin en soi. C'est un élément essentiel des instruments permettant d'habiliter les gens et de leur offrir la possibilité d'améliorer leur propre vie. Il existe deux indicateurs clés de réussite du soutien de la démocratie: l'habilitation des citoyens et la satisfaction des besoins humains fondamentaux. Le soutien du Canada à la démocratie devrait faire partie intégrante des efforts plus soutenus en vue de réduire la pauvreté et d'atteindre les objectifs du Millénaire en matière de développement.
2. Mettre l'accent sur l'imputabilité. Personne ne choisit d'être pauvre, mais plus de deux

milliards de personnes vivent dans la pauvreté. Cette situation est attribuable, en partie, à l'écart important qui sépare de nombreux gouvernements de leurs citoyens. Il en résulte que les besoins des citoyens ne sont pas satisfaits. Le soutien du Canada à la démocratie devrait être axé sur le renforcement de la capacité d'intervention et de la responsabilisation des gouvernements à l'égard de leurs citoyens. Il faut habiliter les citoyens et appliquer la primauté du droit et mettre en place des institutions efficaces de responsabilisation démocratique, y compris les médias et la société civile, les élections, les parlements et les partis politiques. Le Parlement devrait notamment être perçu comme l'institution fondamentale de responsabilisation démocratique.

3. La démocratie et la prise en charge. Le Canada devrait respecter les principes et les valeurs démocratiques dans ses mécanismes de soutien de la démocratie. Il s'agit de définir notre rôle comme étant d'aider les autres à bâtir leur démocratie à leur façon. Il s'agit de partager notre expérience et non pas d'exporter nos modèles. Cette approche doit être empreinte d'humilité et de réalisme au moment de fixer les objectifs et les résultats à atteindre grâce à notre aide.
4. Démocratie au pays. « Faites ce que je dis, pas ce que je fais » est un mauvais slogan pour soutenir la démocratie. La crédibilité des efforts déployés par le gouvernement pour soutenir la démocratie à l'étranger dépend de la qualité de notre démocratie au pays et, tout particulièrement, de notre engagement de renforcer la démocratie et de l'améliorer. De façon concrète, cela signifie que tous les Canadiens et les organismes canadiens qui appuient la démocratie à l'échelle internationale devraient également se consacrer avec ardeur au soutien de la démocratie au pays.

Améliorer notre façon de faire

Le Canada doit combler l'écart important qui existe entre son rendement actuel pour le soutien de la démocratie et sa plus grande capacité de le faire. Les discussions tenues lors du 40^e anniversaire ont permis de déterminer plusieurs mesures pouvant être adoptées pour améliorer notre façon de faire:

1. Une approche à l'égard du financement pour le XXI^e siècle. Le gouvernement devrait réformer le financement du soutien de la démocratie et tenir compte des enseignements tirés au sujet de la nature complexe et à long terme du développement démocratique. Le modèle de financement fondé sur les projets entrave actuellement l'efficacité de notre soutien en raison de son incohérence et de sa lenteur. Le gouvernement devrait mettre en place un modèle de financement pour le XXI^e siècle qui serait fondé sur le financement ouvert et concurrentiel des programmes afin d'assurer l'excellence du Canada dans des domaines de compétence et d'expertise spéciales.
2. Mobilisation de l'expérience politique canadienne. Nous devons mieux mobiliser l'expérience politique canadienne pour appuyer la démocratie à l'échelle internationale. Il faut faire preuve de beaucoup de prudence et de sensibilité lorsque nous aidons les partis politiques et d'autres éléments du processus politique et il s'agit d'un secteur où le Canada est avantagé; nos antécédents politiques ne sont pas une barrière et on peut nous faire confiance pour faire part de notre expérience politique sans intervenir dans les affaires internes d'autres pays. Par ailleurs, grâce à des organismes comme le Centre parlementaire et l'Association canadienne des ex-parlementaires, le Canada est grandement en mesure de multiplier ses efforts en matière de développement politique sans avoir à créer de nouvelles institutions.
3. Le Democracy Council (conseil de la démocratie) et la gestion des réseaux. Le conseil de la démocratie devrait devenir un outil important de gestion de réseaux afin d'aider à améliorer

la façon de faire des intervenants canadiens à l'égard du soutien de la démocratie à l'échelle internationale. Le conseil a déjà démontré qu'il peut servir de plate-forme à l'apprentissage mutuel et à la communication entre les organisations non gouvernementales et le gouvernement. De plus, il devrait être un incubateur pour les programmes impliquant la participation de différents intervenants canadiens et internationaux travaillant en collaboration dans différents secteurs de soutien de la démocratie.

4. Valeur ajoutée d'un nouvel organisme. Les participants à la table ronde ont convenu qu'une nouvelle agence serait utile si celle-ci pouvait offrir de nouveaux services à valeurs ajoutées pour le soutien de la démocratie. Un organisme de ce genre pourrait offrir une valeur ajoutée s'il jetait des bases institutionnelles et remplissait un rôle de « think tank ». Un tel organisme pourrait consacrer une partie de ses ressources (en matière de finances et de connaissances) au renforcement de la capacité des organismes canadiens pour accomplir leur travail de manière plus efficace. Enfin, les participants à la table ronde ont souligné l'importance pour le gouvernement de mettre l'agence en place dans la transparence et dans le cadre de consultations.

B. APPROFONDIR L'ENGAGEMENT EN AFRIQUE



Le bureau régional du Centre parlementaire en Afrique travaille en collaboration avec près de vingt (20) parlements sur le continent, la plupart en Afrique de l'Est et en Afrique occidentale, mais compte également certains programmes dans la région de l'Afrique australe.

En l'espace de cinq ans, le bureau régional est devenu le carrefour de toutes les activités du Centre en Afrique. Il est utilisé comme centre de formation, centre de ressources pour les députés, service de liaison pour les activités du Réseau parlementaire africain pour la réduction de la

pauvreté (RPARP), secrétariat du Réseau des parlementaires africains contre la corruption (APNAC) -que le Centre a aidé à mettre sur pied en 1999-, et comme centre offrant divers programmes et projets.

Au cours de l'exercice 2008-2009, le bureau de l'Afrique a continué à mettre en œuvre différents projets qui relèvent des programmes en Afrique, notamment:

- le Projet d'appui aux comités parlementaires du Ghana (Phase II) et le projet de prévention des conflits du parlement de la CEDEAO (financés tous les deux par l'ACDI);
- le projet de contrôle financier du Ghana (financé par le ministère britannique du développement international (DFID)), le projet du réseau pour la réduction de la pauvreté (financé par l'Agence autrichienne de développement) ;

- le projet de consolidation de la paix au Soudan (financé par l'ACDI), le projet de renforcement des capacités au Rwanda (financé par la Banque mondiale);
- le contrôle et le suivi par les parlementaires et la société civile des revenus provenant de l'exportation pétrolière, gazière et minière (financé par le Revenue Watch Institute du Royaume-Uni).



Fait marquant, l'année a vu naître le plus important projet du centre et du programme en Afrique, le Programme de renforcement parlementaire en Afrique (PRPA). Il s'agit d'un projet de 13,7 M\$ financé par l'ACDI visant à renforcer les capacités de sept parlements africains en ce qui a trait à la surveillance budgétaire.

Les programmes pour l'Afrique pendant l'exercice à l'étude visaient trois objectifs : 1) continuer d'améliorer les programmes actuels; 2) obtenir les « ressources humaines » et élaborer des systèmes et des procédures en vue de renforcer la capacité du bureau en Afrique; et 3) établir de nouveaux rapports et diversifier les sources de financement en vue d'assurer la viabilité du Bureau de l'Afrique. Ce dernier point est tout particulièrement nécessaire puisque le Centre fait l'objet d'un processus de renouvellement institutionnel qui permettra éventuellement au Bureau de l'Afrique de devenir un Centre parlementaire autonome en Afrique. Ce processus est appuyé, en partie, par le financement fourni par l'ACDI dans le cadre du PRPA.

FAIRE RECONNAÎTRE DAVANTAGE LE CENTRE PAR LES PARLEMENTS PARTENAIRES ET LES DONATEURS

Le Bureau de l'Afrique travaille en partenariat avec des parlements dans plus de cinq pays africains. L'élément essentiel de ce partenariat est le fait que les parlements perçoivent également le Bureau/Centre de l'Afrique comme un partenaire crédible et compétent pour le développement de leurs diverses capacités institutionnelles.

Les sept partenaires du Programme de renforcement parlementaire en Afrique ont signé un protocole d'entente avec le Centre qui oriente nos rapports. En vertu du protocole d'entente, les partenaires versent une contribution en nature aux programmes de formation et de renforcement des capacités du Centre. Par exemple, le Parlement du Ghana a fourni des bureaux et des installations de formation à titre de contribution au travail de formation du Centre pour les cinq prochaines années et se tourne vers celui-ci aux fins de soutien/partnership dans le cadre des efforts qu'il déploie pour mettre en place un institut de formation des parlementaires.

De plus, le Bureau de l'Afrique continue de recevoir des demandes d'autres parlements à l'extérieur de son réseau principal de partenaires en vue d'un soutien du renforcement des capacités pour certaines questions concernant ces parlements.

FAIRE EN SORTE QUE LA SURVEILLANCE BUDGÉTAIRE SOIT UN INSTRUMENT CLÉ DE RESPONSABILISATION POUR LES DÉPUTÉS AFRICAINS

La compréhension du processus budgétaire et la participation efficace à ce processus constituent toujours un enjeu important auquel sont confrontés les députés dans leurs efforts quotidiens pour assurer la prestation efficace des services aux citoyens qu'ils représentent. Cet enjeu est toujours au cœur de leurs efforts pour assurer la responsabilisation étant donné qu'il est difficile pour les députés d'être les « surveillants » des dépenses publiques s'ils ne comprennent pas le processus budgétaire. Dans ce contexte, le Bureau de l'Afrique continue d'élaborer des programmes et des outils de formation afin d'outiller les députés africains à l'égard du processus budgétaire.

La formation que nous offrons au sujet du processus budgétaire est dynamique et très axée sur des sujets d'intérêt particulier. Nous répondons constamment aux besoins des parlements africains pour ce qui est de la conception et de l'orientation des programmes. Ainsi, au cours des six derniers mois, compte tenu des répercussions de la crise financière mondiale sur les économies africaines et pour donner suite aux préoccupations des parlements partenaires, notre programme de formation a été revu afin d'ajouter un volet sur la mobilisation des recettes et l'aspect revenus du budget en vue de compléter l'orientation continue sur les questions relatives aux dépenses. L'objectif est d'aider à combler les écarts qui résulteront vraisemblablement du manque à gagner éventuel au plan des contributions des donateurs pour l'aide budgétaire. Une autre question que ce nouveau volet abordera est l'efficacité de la mobilisation des recettes et son incidence sur les objectifs de l'économie, c'est-à-dire les capitaux, la croissance et l'investissement direct étranger.

Par ailleurs, au cours de la dernière année, le Centre parlementaire a conçu un programme de formation sur la surveillance budgétaire tout particulièrement à l'intention du personnel parlementaire en Afrique. Une version avancée du programme de formation pour les députés, le cours pour le personnel, répond aux divers besoins des greffiers des comités, besoins qui permettent de les outiller afin d'aider adéquatement les comités pour lesquels ils travaillent.

COMPOSANTES DE BASE POUR METTRE EN PLACE UN BUREAU PARLEMENTAIRE DU BUDGET (BPB) AU GHANA

Dans le cadre de son travail de collaboration avec le Parlement du Ghana et des efforts déployés pour aider le Parlement à mettre en place un Bureau parlementaire du budget indépendant (BPB), le Bureau de l'Afrique a facilité plusieurs visites pour examiner des BPB expérimentés en vue de connaître de manière directe les avantages d'un tel bureau pour assurer la responsabilisation. Des membres du comité des finances ont visité le BPB au Parlement de l'Ouganda, à la Chambre des communes au Canada et à l'Assemblée législative dans l'État de New York. Après ces visites, le Centre a aidé à rédiger un projet de loi sur les BPB et a facilité la tenue de consultations entre le Parlement et l'OSC au sujet de l'avant-projet. Actuellement, le projet de loi est soutenu activement par le ministre des Finances et devrait être déposé sous peu au Parlement.

En raison du succès remporté initialement par ce processus, les parlements de la Tanzanie et de la Zambie ont demandé une aide semblable.

METTRE LES DÉPUTÉS À L'AVANT-SCÈNE POUR LA GOUVERNANCE DE L'EXPLOITATION PÉTROLIÈRE ET GAZIÈRE AU GHANA

Faisant suite à divers programmes d'amélioration des capacités des députés du Ghana en matière de gouvernance de l'exploitation pétrolière et gazière et de l'Initiative pour la transparence dans les industries d'extraction (EITI), les députés du Ghana ont été motivés pour organiser une tribune au sein du Parlement afin de faire le suivi de certaines constatations du processus de vérification (regroupement) de l'EITI, plus particulièrement en ce qui a trait à l'utilisation des redevances recueillies par les assemblées de district et d'autres organismes gouvernementaux. Les révélations irréfutables à l'égard de certains programmes de formation ont incité le Parlement à demander au Bureau de l'Afrique de faire une présentation au Parlement (une première au Ghana) à l'intention des non-participants au programme de formation. Le Parlement a également demandé par écrit une aide technique pour l'analyse des politiques et des lois concernant le pétrole pour mieux les préparer à étudier/discuter du projet de loi sur le pétrole lorsqu'il sera déposé à la Chambre.

INTÉGRATION DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES DANS LES PARLEMENTS PARTENAIRES: ÉTUDE DE CAS AU GHANA

Le Centre a intégré l'égalité entre les sexes dans tous ses programmes et il est satisfait d'avoir atteint des résultats modestes qu'il peut attribuer à la plupart des parlements partenaires.

Une étude récente du Parlement du Ghana a démontré que les députés sont plus conscients des questions liées à l'égalité entre les sexes et de leurs répercussions sur les politiques. Cette conscientisation accrue et cette meilleure capacité d'analyse ont influencé de manière positive les lois qui tiennent compte davantage des spécificités de chaque sexe comme l'adoption de la Loi contre la traite des personnes et de la Loi sur la violence familiale. Un bureau sur l'égalité entre les sexes a été mis sur pied au département de la recherche du Parlement pour fournir de l'information à ce sujet aux députés. Une bénéficiaire des programmes de formation offerts par le Centre au sujet de l'égalité entre les sexes a été nommée ministre de la condition féminine et des services à l'enfance (*Minister of Women and Children Affairs*) au sein du gouvernement actuel et, sous son leadership, le processus budgétaire et les questions liées à l'égalité entre les sexes ont été intégrées au travail de divers ministères, départements et organismes (MDO).

Actuellement, plusieurs parlements partenaires en Afrique souhaitent connaître l'étude de cas au Ghana. Le Centre a l'intention de mener en 2010 une analyse comparative approfondie entre les sexes chez ses partenaires afin d'éclairer les programmes dans le cadre du PRPA et l'élaboration de sa politique sur l'égalité entre les sexes.

C. CONSOLIDER LES ACQUIS EN ASIE ET EN EUROPE DE L'EST

Le Projet de coopération parlementaire Chine-Canada, un projet de cinq ans financé par l'ACDI auprès de l'Assemblée populaire nationale, a été achevé avec succès en septembre 2009. Pendant la durée du projet, 35 principales initiatives ont été entreprises, permettant aux députés et au personnel de l'Assemblée nationale et des assemblées provinciales d'acquérir une meilleure connaissance, des perspectives comparatives, des outils et des compétences pratiques sur des sujets comme la réforme et l'analyse des lois, les processus budgétaires et les mécanismes de consultation publique. Ces initiatives ont été menées en rapport à des propositions législatives que l'APN étudiait, notamment l'examen des mesures législatives sur les coopératives des agriculteurs et le développement rural, l'expansion de l'agriculture et le financement rural, la Loi sur les sociétés et la Loi sur les paiements de transfert.

Les initiatives majeures au cours de la dernière année au Canada ont été la visite d'étude entre parlementaires avec l'Assemblée nationale et certaines assemblées populaires au sujet du suivi et contrôle budgétaire et de l'imputabilité et la publication du recueil sur les consultations publiques et du recueil sur le processus budgétaire et les paiements de transfert. Ces recueils renferment les présentations et les documents utilisés pendant le projet et ils ont été préparés en collaboration avec nos partenaires chinois. L'APN les a diffusés à grande échelle.

Dans l'ensemble, le PCPCC a été un projet parlementaire unique que le Centre a mené à bien. Comme son titre l'indique, il s'agissait d'un projet de coopération où l'aide et le soutien techniques offerts à l'Assemblée nationale et aux assemblées provinciales ont constitué davantage un processus de partage de connaissances entre les participants canadiens et chinois. Le projet a permis de connaître de manière privilégiée les rouages du système politique de la Chine et ses efforts pour moderniser son économie et ses méthodes de gouvernance, ce qui a contribué à faire connaître davantage et à mieux comprendre l'approche de chaque pays à l'égard de la réforme de la gouvernance et de la mise en place de sociétés modernes.



Le regroupement des activités du projet, la présentation de rapports et l'examen des résultats et des leçons tirées ont également été les facteurs déterminants pour le **Projet d'appui parlementaire Cambodge-Canada (PAPCC)** qui a pris fin pendant l'année à l'étude. Ainsi, l'équipe chargée du projet a regroupé le matériel de formation et les leçons tirées de la mise en œuvre du projet dans un guide sur les pratiques exemplaires pour les parlementaires dont 2000 copies ont été distribuées aux parlementaires, au personnel parlementaire, aux organisations de la société civile et aux donateurs. Les présidents de la commission sur les finances et de la commission sur les transports et le commerce ont

qualifié le guide d'outil de référence utile pour le travail quotidien des parlementaires et celui-ci a été grandement utilisé en octobre 2008 pendant la séance d'orientation à l'intention des députés récemment élus.

Pour ce qui est du renforcement des capacités du personnel parlementaire, l'équipe chargée du PAPCC a terminé l'élaboration et l'examen des politiques et des lignes directrices sur les ressources humaines en présentant un atelier sur la planification stratégique et la gestion des ressources humaines. Le secrétariat du Sénat du Cambodge a été le principal bénéficiaire de cette activité et il a indiqué qu'il avait intégré les politiques dans son travail quotidien et qu'il avait mis en pratique la surveillance de l'application des politiques par le service de l'inspection interne (vérification interne). Le travail effectué sur l'élaboration de lignes directrices a été validé davantage grâce à un voyage d'études en Indonésie dirigée par les secrétaires généraux de l'Assemblée nationale et du Sénat sur divers aspects de l'administration parlementaire.

Parmi les autres activités importantes menées dans le cadre du PAPCC pendant l'année, mentionnons les suivantes:

- Atelier à l'attention des parlementaires portant sur les marchés financiers et la Bourse au Cambodge pour leur fournir l'information nécessaire et les considérations stratégiques sur cette question afin qu'ils puissent faire valoir leur point de vue sur les projets de loi,

- Appui à l'Assemblée des femmes grâce à une table ronde avec les collectivités autochtones sur la violence familiale et à des consultations auprès des conseils des communes,
- Ateliers de formation à l'intention des parlementaires et du personnel parlementaire sur le processus de consultation matière législative, y compris la mise à l'essai en vue de l'élaboration de lignes directrices sur les consultations.

En mars 2009, le Centre parlementaire a amorcé la mise en oeuvre **du programme de renforcement des partis politiques et des parlementaires au Pakistan (PRPPP)** grâce à l'appui du Fonds pour la paix et la sécurité mondiale du ministère des Affaires étrangères du Canada. Le Centre poursuit le projet en collaboration avec le Pakistan Institute of Legislative Development and Transparency (PILDAT) (institut de l'élaboration et de la transparence des lois au Pakistan) : un organisme local qui a fait ses preuves et qui jouit d'une grande crédibilité dans le travail de collaboration avec les assemblées législatives fédérales et provinciales au pays. Le projet est axé sur le renforcement du rôle des comités parlementaires et des assemblées des partis politiques dans le processus national d'établissement du budget. Les responsables du projet ont d'abord préparé un rapport de référence sur les parlements et le processus budgétaire, en mettant l'accent sur le Pakistan et le Canada.

Un des derniers projets du Centre en Europe de l'Est est en partenariat avec ProConcept, un organisme serbe sans but lucratif qui se consacre au renforcement des capacités et au développement du leadership des OSC en Serbie et à l'étranger afin de mettre en oeuvre le projet intitulé **Parliament in Transition – Strengthening Accountability in Serbia** (Parlement en transition – renforcement de la responsabilisation en Serbie). Le projet, financé par le Fonds des Nations unies pour la démocratie (UNDEF), vise à renforcer la capacité de l'Assemblée nationale serbe à surveiller les dépenses publiques et la mise en oeuvre des politiques ainsi qu'à élaborer des politiques et des procédures internes pour la surveillance parlementaire. Le projet vise surtout à amener les députés, les fonctionnaires parlementaires et les organisations de la société civile (OSC) à travailler en collaboration pour surveiller le gouvernement en tenant des consultations publiques sur des politiques et des initiatives gouvernementales de premier plan, notamment en ce qui a trait au budget de l'État et à la lutte contre la corruption.

Au cours de la dernière année, le Centre parlementaire a mené plusieurs activités clés, notamment un atelier pour les fonctionnaires parlementaires et les organisations de la société civile (OSC) sur le renforcement du rôle des comités en matière de législation et de surveillance auquel s'ajoutent des voyages d'études au Canada pour connaître l'expérience canadienne, et la tenue d'audiences publiques sur l'analyse des politiques budgétaires et il a offert un atelier de formation aux OSC sur la budgétisation par programme. Les activités à venir comportent un voyage d'études à Westminster au Royaume-Uni et un atelier de formation sur les consultations avant l'élaboration du budget et la vérification du cadre social.

D. SE TAILLER UNE PLACE DANS LES AMÉRIQUES

Les activités du Centre parlementaire dans les Amériques pendant l'exercice de 2008-2009 ont porté principalement sur le **Projet d'appui au Parlement haïtien (PAPH)**. La mise en oeuvre de ces activités a subi des retards et des impondérables en raison de la situation politique instable où le Parlement a censuré le premier ministre siégeant, Jacques-Edouard Alexis, refusé plusieurs nominations en vue de son remplacement et a procédé à la ratification d'un nouveau premier ministre, Madame Michèle Duvivier Pierre-Louis et d'un nouveau Cabinet. Cette situation a engendré une crise politique au pays qui a été exacerbée par trois ouragans

dévastateurs et Haïti s'est retrouvé en état d'urgence. La situation en matière de gouvernance au pays était tendue, en particulier les relations entre le Parlement et le pouvoir exécutif. Malgré le contexte difficile pour la mise en œuvre, les responsables du projet ont réussi à assurer un soutien au Parlement haïtien.



Les principales activités du PAPH consistaient à fournir un soutien technique aux comités parlementaires et au personnel parlementaire participant à la rédaction, à l'analyse et à l'examen des lois telles que le projet de loi sur les douanes et les frontières, le projet de loi sur le salaire minimum, les projets de loi sur les partis politiques et la situation des parlementaires et le projet de loi sur le budget national de 2009-2010. Par ailleurs, le PAPH a offert un appui aux capacités des secrétariats des deux Chambres pendant la période visée.

Une autre activité importante menée pendant cette période a été la formation offerte aux femmes candidates briguant une charge publique et la formation d'un groupe de coachs encadrant ces candidates. Ce programme de formation a mis à profit l'expertise de plusieurs partenaires --- de parlementaires du Forum interparlementaire des Amériques (FIPA), de spécialistes de l'égalité Hommes-Femmes de la Mission des Nations unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) et de spécialistes du gouvernement canadien et québécois.

Une nouvelle composante du PAPH s'est ajoutée en mai 2009. Cette composante, administrée par le Centre, était un projet mené conjointement par USAID et l'ACDI visant à rénover le bâtiment de l'Union pour offrir des locaux fonctionnels au Parlement haïtien. L'appel d'offres pour les rénovations a été lancé à l'été 2009 avec l'objectif de terminer le projet de rénovation d'ici le printemps 2010.

Le PAPH continue d'évoluer en dépit de la situation politique instable et grâce au leadership de deux Chambres en Haïti. Les orientations futures du PAPH dépendent, dans une large mesure et de façons critique, du support des deux Chambres car elles détermineront les secteurs prioritaires dont la capacité est à renforcée. L'évaluation de ces besoins fait partie de l'évaluation à moyen terme du PAPH qui a été entreprise par l'ACDI en février 2009.

E. DÉVELOPPER DES PARTENARIATS AVEC LES RÉSEAUX PARLEMENTAIRES

LE FORUM INTERPARLEMENTAIRE DES AMÉRIQUES (FIPA)

Le Centre parlementaire continue d'offrir des services de secrétariat et des conseils sur les programmes au FIPA. La participation des parlementaires du FIPA aux activités organisées par le Centre dans d'autres régions est essentielle pour la stratégie du Centre à l'égard des programmes en vue d'accroître le partage des connaissances et les réseaux interparlementaires.

L'exercice 2008-2009 a été une année importante pour l'expansion du Forum interparlementaire des Amériques (FIPA) qui existe depuis huit ans. En plus de la 6e réunion plénière fructueuse tenue par le Parlement canadien, des activités importantes pour les programmes ont été organisées afin de promouvoir

l'égalité entre les sexes au Parlement, de renforcer la capacité des parlementaires en matière de commerce international et de faire entendre davantage les parlementaires dans les affaires de l'hémisphère.

L'un des principaux événements dans l'hémisphère en 2009 a été la tenue du cinquième Sommet des Amériques à Trinidad-et-Tobago. Pour la première fois, une réunion parlementaire de grande envergure était organisée à la veille d'un sommet interaméricain organisé par le Parlement de Trinidad-et-Tobago et le FIPA.

Ce « dialogue parlementaire spécial », auquel participaient des parlementaires, des ministres des Affaires étrangères et des représentants de l'OEA, a démontré clairement qu'une plus grande mobilisation des parlementaires pour les prochains sommets des Amériques rendrait le processus plus transparent et les gouvernements plus redevables de leurs engagements. De plus, le succès remporté par la réunion a indiqué clairement que le comité exécutif du FIPA atteint des résultats positifs grâce aux efforts qu'il déploie pour assurer une représentation parlementaire dans les principaux forums interaméricains.

Le Groupe des femmes parlementaires des Amériques a également été très actif. Il a tenu une conférence importante à Bogotá en novembre 2008 ayant pour thème « Vers un programme législatif selon une perspective d'équité entre les sexes dans les Amériques ». Pour la première fois, les femmes parlementaires autochtones et les représentantes des organisations de la société civile étaient bien représentées à une réunion du FIPA et les recommandations qui ont été adoptées traduisent cette diversité. Il s'agissait de l'une des premières réunions parlementaires régionales tenues après le début de la crise économique. Les conséquences de la crise, notamment pour les femmes, ont donc fait l'objet de discussions.

Par ailleurs, des déléguées du Groupe des femmes parlementaires ont participé, à titre de conseillères, à un atelier de formation à Haïti offert par le Centre parlementaire et la MINUSTAH aux candidates aux élections à Haïti en 2009-2010— un exemple des efforts concrets déployés par le FIPA en vue d'accroître la représentation des femmes aux parlements et un exemple des liens efficaces entre le FIPA et le Centre parlementaire.

Enfin, il convient de souligner les progrès accomplis pour consolider la situation financière du FIPA. Le montant des contributions versées par les parlements membres au FIPA ont continué d'augmenter et le FIPA a reçu des contributions d'organismes des secteurs public et privé pour la mise en œuvre de projets spéciaux (la Banque interaméricaine de développement, Scotia Bank, General Motors Corporation, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada et l'Organisation mondiale du commerce).

L'ORGANISATION MONDIALE DES PARLEMENTAIRES CONTRE LA CORRUPTION (GOPAC)

GOPAC est un réseau international de parlementaires soucieux d'assurer la bonne gouvernance et de lutter contre la corruption à l'échelle mondiale. En 2008, la GOPAC a tenu sa deuxième conférence mondiale biennale dans la ville de Koweït où John Williams, membre du conseil du CP et ancien parlementaire canadien, est devenu le directeur général de l'organisme. M. Williams a déjà été président de la GOPAC. M. Naser Al-Sane du Koweït a été élu président de la GOPAC. Le secrétariat de la GOPAC est situé dans les bureaux du Centre parlementaire. Le Centre parlementaire et la GOPAC continuent de partager les connaissances et les ressources pour les projets et les activités de chaque organisme.

PARTIE III. GESTION CORPORATIVE – AMÉLIORER NOTRE CAPACITÉ INTERNE

Le Centre parlementaire a été confronté à des défis de taille en 2008-2009. Les difficultés financières rencontrées au début de l'exercice financier étaient si importantes qu'elles ont menacées la viabilité du Centre. Le roulement important du personnel a aggravé la situation; notons la perte de deux cadres supérieurs, président et vice-président des ressources.

Il était primordial de combler le déficit et d'instaurer des systèmes et des contrôles de gestion afin d'assurer la viabilité du Centre. Le Conseil d'administration a dirigé un examen stratégique de la mission, du modèle opérationnel, des structures de prestation et de la capacité en matière de programmes du Centre grâce à une série de journées de réflexion auxquelles ont assisté d'autres conseillers et spécialistes externes dans le domaine du développement démocratique. La mission et la pertinence du Centre pour la politique de développement démocratique du Canada ont été confirmées à nouveau. De plus, les séances sur la stratégie ont donné lieu à des initiatives visant à justifier le financement du Centre parlementaire et à des initiatives en vue de mettre en œuvre les recommandations présentées dans le rapport Rattray (rédigé par David Rattray, ancien vérificateur général adjoint) pour mettre en place de meilleurs systèmes financiers et d'autres systèmes de gestion.

L'établissement de nouveaux partenariats et de nouvelles alliances s'inscrivait dans une stratégie visant à renforcer les ressources financières. Il y a eu des discussions sur des programmes ou des projets menés conjointement avec des organismes comme l'Association canadienne des parlementaires et des organismes de développement démocratique comme ARD Inc. De plus, des exposés ont été présentés à des organismes gouvernementaux de financement et à des fondations. Ces discussions et ces exposés ont permis également de confirmer la nécessité et l'importance du développement parlementaire comme élément essentiel des projets de soutien de la démocratie.

Pour ce qui est des systèmes de gestion, l'aide financière de l'ACDI pour le renforcement de la capacité interne du Centre a été essentielle pour rétablir les systèmes de gestion financière et d'information. Le système d'information sur la gestion a été appliqué en Afrique, ce qui a permis d'améliorer le partage de l'information et des dossiers entre les bureaux de projets en Afrique et en Asie et le siège social à Ottawa. Un nouveau système comptable pour les projets est en cours d'élaboration, ce qui devrait permettre au Centre de mieux gérer les projets pluriannuels, de faire le suivi des coûts réels et d'accroître le niveau général du contrôle de la qualité et la coordination des projets. La mise en œuvre complète sur place et dans les bureaux régionaux est prévue en 2010.

Le soutien de l'ACDI pour le renforcement des capacités internes a également contribué à atteindre l'objectif du Centre parlementaire consistant à améliorer sa capacité de gestion des connaissances en regroupant les produits de formation internationaux et régionaux. Deux programmes complets de formation – La surveillance parlementaire et budgétaire et Les parlements et l'égalité entre les sexes - regroupent les leçons tirées et des exemples concrets des programmes offerts par le Centre dans le monde entier. Ces programmes seront mis à l'essai en 2010.

Un examen des politiques en matière de ressources humaines a été effectué pour nous assurer que les contrats de travail, la rémunération et les avantages sociaux que nous offrons tiennent compte des défis financiers du Centre. Le roulement du personnel dans des postes clés a permis d'examiner l'affectation et l'harmonisation des responsabilités des postes. Par exemple, un poste de directeur des finances et un poste de directeur des opérations ont été créés pour assumer les responsabilités du poste de vice-président des ressources. D'autres postes ont été éliminés ou fusionnés avec des postes existants. Le personnel a donc été davantage réduit. Cette approche a permis d'atteindre l'objectif de réduction substantielle du déficit en 2008-2009.

Une autre activité importante dans le domaine des ressources humaines a été la dotation de postes pour le nouveau projet de renforcement parlementaire en Afrique. Étant donné que l'un des objectifs de ce projet est d'établir un bureau financièrement autonome dans la région, nous avons porté une attention particulière à l'établissement des rôles et des responsabilités entre le siège social et la région et à la conception et à l'élaboration des cadres régissant les rapports. Cette adaptation se poursuit et sera entièrement mise en œuvre au cours des deux prochaines années.

En bref, les efforts déployés par le Centre parlementaire pour étayer son infrastructure, ses systèmes et ses procédures en matière de gestion organisationnelle témoignent de leur importance pour mettre en œuvre les orientations stratégiques du Centre. Le principe de gestion répété à maintes reprises qui consiste à harmoniser la forme et la fonction a été l'élément central des activités du Centre parlementaire en 2008-2009.

PRÉSIDENTE D'HONNEUR, MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, PERSONNEL ET ASSOCIÉS DU CENTRE PARLEMENTAIRE

**Présidente d'honneur: Son excellence la très honorable Michaël Jean
C.C., C.M.M., C.O.M., C.D.
Gouverneure générale du Canada**

Membres du Conseil d'administration

PRÉSIDENT

M. Michael Murphy

VICE-PRÉSIDENTE

Mme. Karen McBride

SECRÉTAIRE

M. Brian Crane, Q.C.

TRÉSORIER

M. David Schijns, C.A.

MEMBRES

L'honorable Raynell Andreychuck, Sénatrice

L'honorable Jean-Jacques Blais, P.C.

L'honorable Herbert Breau, P.C.

Mme. Raymonde Folco, M.P.

M. William C. Corbett

M. Peter Dobell

M. Jean-Marc Hamel

Dr. Fen Hampson

L'honorable Dr. Keith Martin, P.C., M.D., M.P.

M. Robert Miller

M. David Mitchell

L'honorable James Moore, P.C.

Dr. George Perlin

L'honorable Marcel Prud'homme, P.C.

M. Douglas Rowland

M. John Williams, M.P.

Dr. David Zussman

Bureau de la présidente-directrice générale

Amelita Armit

Présidente et directrice générale

Peter C. Dobell, Directeur fondateur

Patricia Rocheleau, Adjointe administrative (Congé de maternité)

***Joceline Diotte**, Adjointe administrative (Remplacement Temporaire)

***Michele Leblanc-Blanchard**, Adjointe administrative (Remplacement Temporaire)

Resources

Angela Madge

Directrice des finances

Drucilla Antoine, Agente aux comptes payables

Lola Giraldo, Coordonnatrice du Web et de l'information

Laurie Groulx, Agente des finances (Programmes)

Sonja Vojnovic

Directrice des opérations

***Kim Caldwell**, Coordonnatrice, logistique et publications

***Lynda Davidson**, Agente des finances (Comptabilité)

***Elena V. Polossina**, Comptable Sénior

Programmes

Rasheed Draman

Directeur

Programmes Afrique

Gifty Adika, Conseillère principale en Gouvernance, Ghana, Bureau Africain pour la réduction de la pauvreté (BARP)

Petra Anderson, Agente de programmes, Afrique

Atibila Asebire, Agente administrative, Ghana

Thomas Ayinbila, Agent des finances, Ghana

Sandra De Moura, Coordonnatrice des opérations, Afrique

Adams Fusheini, Coordonnatrice en système d'information, Projet d'appui aux comités parlementaires du Ghana II
Issifu Lampo, Conseiller en Budget et Gouvernance
Joanne Nimchuk, Agente des finances, Afrique
Christy Ofei, Adjointe aux programmes et à la recherche, Ghana
Josephine Tentia, Adjointe administrative, Ghana
Valentina Tetteh, Adjointe aux programmes, Information et surveillance, Ghana
Agnes Titritku, Adjointe aux programmes et à la recherche, Ghana
Anthony Tsekpo, Expert principal en budget, Ghana
Charity Wakaba, Conseillère de programmes, Afrique
Nansata Yakubu, Spécialiste, parlements et conflits, Ghana, (BARP)
Stephen Yao, Chauffeur, Ghana
***Marilyn Aniwa**, Coordonnatrice de projet, Projet d'appui aux comités parlementaires du Ghana II, (BARP)
Ryan Barker, Agent principal de programme, Afrique
***Vincent Mugisha**, Agent principal de programme, Afrique

John Wood
Gestionnaire de programme,
Haïti et les Amériques

Asia and Eastern Europe

Andryse Albert, Adjointe administrative, Projet d'appui au parlement Haïtien (PAPH)
Marie-Edith Hilaire, Agente de programme, Haïti et les Amériques
***Annie Gingras**, Agente de programme, Haïti
Ivo Balinov, Agent principal de programme, Asie et Europe de l'Est
Tony Berezowski, Agent principal de programme, Asie et Europe de l'Est
***Irina Koulatchenko**, Adjointe de programme, Asie et Europe de l'Est
***Bunleng Men**, Gestionnaire de terrain, Bureau du projet d'appui parlementaire Cambodge-Canada (PAPCC)
***Mrs. Sokhayoul Mom**, Directrice locale adjointe du PAPCC,
***Maggie Zeng**, Gestionnaire de programme, Asie
***Gina Zhang**, Coordonnatrice de terrain, PCPCC, Chine

Réseaux Parlementaires

FORUM INTERPARLEMENTAIRE DES AMÉRIQUES (FIPA)

Emmanuelle Pelletier
Coordonatrice de programme

***Cora Capurro**
Agente de communication et de relations publiques

ORGANISATION MONDIALE DES PARLEMENTAIRES CONTRE LA CORRUPTIONS (GOPAC)

Martin Ulrich
Secrétaire de direction

Meghan Campbell, Conseillère en communications et conseillère pédagogique
***Kimberly Jordan**, Adjointe de programme

Associés

Hon. John Bosley, P.C.
Associé principal: Planification parlementaire stratégique
Bob Gardner
Associé principal: Service d'information et de recherche parlementaires

David Rattray, Associé principal
Jacques Sabourin, Associé principal: Gestion parlementaire et développement des ressources humaines
Martin Ulrich, Associé principal
Robert Miller, Associé principal
Lionel Levert, Associé principal

**Départs en 2008-2009*

